RÉFÉRENT HARCELÈMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

OBJECTIFS :

Identifier les mécanismes du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits, réaliser une enquête suite à un signalement, identifier tous les acteurs de santé et savoir guider les salariés concernés, prendre sa place au sein de la prévention du harcèlement sexuel

PROGRAMME :

Introduction

- Évolution de la loi sous l'effet de l'actualité, la dénonciation des faits de harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Que recouvrent les phénomènes de harcèlement sexuel ?

- Parmi les risques psychosociaux, la place particulière des violences au travail
- Définition des concepts d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel et d'agression
- Le cadre légal et le risque juridique

Identifier les cas de harcèlement sexuel

- Distinction entre séduction et harcèlement sexuel
- État de situations rencontrées dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime

Accueillir et agir en cas de harcèlement avéré

- Quel référent êtes-vous ? Questionnaire de positionnement
- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime
- Mener l'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles
- Réaliser une enquête
- L'élaboration d'un plan d'actions

Intégrer le harcèlement sexuel à la prévention

- De la prévention du HS à la prévention des RPS
- Panel de mesures préventives en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- L'articulation de l'ensemble des acteurs internes et externes de la prévention
- Les rôles respectifs de la Direction et du CSE

À SAVOIR

Dispositif :
Inter – Intra

Public :
Référent HS et agissements sexistes désigné par le CSE ou nommé par l'employeur – Directeur et Responsable Ressources Humaines – Membre du CSE

Pré requis :
aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques et méthodologiques ; exercices pratiques : étude de jurisprudences en matière de harcèlement sexuel ; jeu de rôle : l'entretien d'accueil d'une personne qui se plaint de harcèlement.
Présentiel – Distanciel

Moyen d'encadrement :
L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :
Mise en situation

Validation :
Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : 1 jour

Tarifs :
En Inter : voir calendrier
En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21
formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ
aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*